COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visite technique du 1er projet d'ombrière photovoltaïque de canal



Un projet pionnier au service de la transition énergétique

Mardi 10 novembre 2026

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

SCP

La Région Sud et la Société du Canal de Provence (SCP) présentent aujourd'hui à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume le premier projet d'envergure de couverture photovoltaïque de canal en France.

Cette réalisation innovante marque une étape dans le développement des projets de production d'énergie renouvelable pour contribuer à la transition énergétique en valorisant une infrastructure hydraulique.

Elle s'inscrit dans le cadre de la concession régionale du canal de Provence, et participe à la maîtrise des coûts de production du service de l'eau.

UN DÉMONSTRATEUR INNOVANT AU SERVICE DES TERRITOIRES

D'une longueur de **71 mètres**, cette installation sur-mesure recouvre le canal ainsi que ses berges et permet d'associer, sur un même ouvrage, **transport de l'eau et production d'énergie.**

D'une puissance de **299 kWc**, le démonstrateur produira environ **404 MWh d'électricité verte par an**, soit **1 % de la consommation énergétique de la SCP ou l'équivalent de la consommation électrique annuelle de près de 200 habitants.**

Ce projet permet de :

- produire de l'énergie renouvelable ;
- maîtriser les coûts de production du service de l'eau grâce à l'autoconsommation.
- améliorer la qualité de l'eau ;
- tester en conditions réelles une solution technique innovante ;
- préparer un déploiement à plus grande échelle.

UNE CONCRÉTISATION DE LA STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE DE LA SCP

Ce démonstrateur s'inscrit à la croisée du Plan Climat et du Plan Or Bleu portés par la Région Sud et dans le projet d'entreprise de la SCP **EAU-RIZON 2027.**

La SCP poursuit un objectif clair : devenir une **entreprise à énergie positive**, en produisant à terme plus **d'énergie renouvelable** que sa consommation annuelle soit **40 GWh**.

Pour y parvenir, elle développe les énergies renouvelables en lien avec la gestion de l'eau à travers :

- l'hydroélectricité ;
- le photovoltaïque (flottant, au sol, en toiture et sur canaux) ;
- l'agrivoltaïsme.

Une ambition résumée par une conviction : faire de l'eau et des énergies renouvelables nos ressources d'adaptation au changement climatique.

UN POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT À L'ÉCHELLE DU CANAL DE PROVENCE

Avec près de **70 km de canaux à ciel ouvert**, le canal de Provence, patrimoine hydraulique de la Région Sud, offre un potentiel important pour le développement de projets photovoltaïques.

Les études menées par la SCP évaluent ce potentiel à plus de **50 MWc**, soit environ **70 GWh de production annuelle.**

Ce développement restera toutefois ciblé : environ 5 à 10 % des canaux pourraient être concernés, compte tenu des contraintes techniques et réglementaires.

Le projet de Saint-Maximin constitue une **première étape structurante.**

UN PROJET AUX BÉNÉFICES MULTIPLES

Au-delà de la production d'énergie, la couverture photovoltaïque des canaux contribue également à :

- limiter l'évaporation de l'eau ;
- réduire le développement algual ;
- baisser la température de l'eau.

Développé sur une infrastructure existante, ce projet s'inscrit dans une approche responsable, privilégiant les espaces déjà artificialisés, pour préserver les espaces naturels, de l'Etat et des acteurs environnementaux.

UNE INNOVATION APPELÉE À SE DÉVELOPPER

Ce démonstrateur permettra de valider les choix techniques, économiques et environnementaux avant un déploiement progressif, adapté aux contraintes des canaux.

Il ouvre ainsi la voie à de nouvelles solutions énergétiques, concrètes et reproductibles au service des territoires et de la gestion durable de l'eau en valorisant les espaces anthropisés.

ENTREPRISES TRAVAUX

Charpente métallique, Fondations, Voirie et Réseaux Divers (VRD) : **INEO PROVENCE ET CÔTE D'AZUR**
Électricité : **SCAE**
Terrassement : **EUROVIA**
Débroussaillage et espaces verts : **BOURRELLY**

CONTACTS PRESSE

> Jessica Pillot
Société du Canal de Provence
Tél. : 06 66 37 97 35
jessica.pillot@canal-de-provence.com

> Laurie Tichadelle
Région Sud
Tél. : 07 63 67 40 49
ltichadelle@maregionsud.fr